

Emoi Photographique

Festival de la photographie d'Angoulême

Appel à Candidature 2020

L'Emoi Photographique est un festival de photographie se déroulant à Angoulême et sa grande agglomération en Charente. Il présente un panorama large de la pratique photographique.

Le festival se compose chaque année d'un ou plusieurs invités et des photographes issus de l'appel à candidature.

Le prix de l'Emoi Photographique a été créé pour soutenir la création photographique.

Conditions de participation

Peuvent participer à l'appel à candidature du Festival Emoi Photographique, sans condition d'âge ou de nationalité, tous les photographes amateurs ou professionnels, les artistes utilisant la photographie....

le comité de sélection choisira les dossiers qui présenteront un travail original sur le

thème de : « **DÉTOURNEMENT** »,

sous la forme d'une série de 10 images **au minimum**, cohérentes entre elles.

Deux sélections seront réalisées, une sélection sera exposée et l'autre projetée lors d'un des week-ends du festival.

Les travaux choisis par le jury seront automatiquement mis dans l'une ou l'autre des sélections.

Au cours du festival, le comité de sélection décernera le prix de « l'Emoi Photographique » parmi les photographes issus de l'appel à candidature.

Les candidats sélectionnés seront prévenus par courriel à la fin du mois d'octobre 2019.

Frais de participation

Les frais de candidature sont de **25 €** et doivent impérativement être joints au dossier, réglés par virement bancaire ou sur le compte Helloasso de l'association (lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/emoi-photographique/paiements/appel-a-candidature-2020>).

Ils comprennent les frais d'adhésion à l'association (5€).

Date Limite de candidature

L'appel à candidature se clôturera le **30 septembre 2019**.

Tirages, contrecollage, encadrement pour la sélection qui sera exposée

l'Emoi Photographique prend en charge les tirages, et l'installation des photographies. Peggy Calvez-Allaire est commissaire et scénographe des expositions.

Les œuvres tirées appartiendront aux photographes à la fin du festival.

Il s'agit de tirages d'exposition dont l'association ne peut être tenue responsable de l'état à la suite des expositions.

Prix de l'Emoi Photographique

Un jury composé de photographes professionnels et du bureau de l'association Emoi photographique désignera le lauréat du Prix de l'Emoi photographique parmi les photographes sélectionnés suite à l'appel à candidature, sa décision sera souveraine et sans appel.

Le lauréat s'engage à donner un tirage pour la collection de l'association.

Le prix de l'Emoi Photographique est constitué d'une dotation de 1000 €.

Responsabilités

les photographes doivent s'assurer de l'accord des personnes photographiées et être en possession des droits de monstration.

les photographes sélectionnés s'engagent à ajouter sur leur site internet un lien vers la page <http://www.emoiphotographique.fr>

En cas d'événement grave, la manifestation pourra être suspendue à tout moment et sans préavis, sans qu'aucun dédommagement puisse être exigé.

Modalités d'inscription

Composition du dossier

Le dossier de participation pour le festival Emoi Photographique devra être composé des éléments suivants :

- la fiche de renseignement remplie, page 6 du dossier
- un texte de présentation du travail,
- la ou les séries d'images proposées en fichiers numériques basse définition (1200 pixels maximum pour le plus grand côté).
Plusieurs séries peuvent être soumises au jury (3 maximum).
Les fichiers devront être nommés de cette manière : prénom_nom_01.jpeg.
- **Indication de la taille maximum des fichiers de chaque série en prévision de la scénographie et des tirages**
- les frais de participation par virement, RIB en page 7 de ce dossier ou par carte bancaire en passant par le site helloasso (lien en page 2)

Seuls les dossiers remplissant toutes les conditions seront examinés.

Le dossier de candidature devra être envoyé par internet sur l'adresse :

emoiphotographique@gmail.com

La sélection sera annoncée par mail aux participants **à la fin du mois d'octobre 2019.**

Une fois la sélection annoncée, les photographes sélectionnés suite à l'appel à candidature devront fournir :

- les fichiers haute définition les plus grands possible nécessaires aux tirages des expositions,
- une version informatique, en point doc ou odt, du texte de présentation du travail, un texte de présentation court, biographie de leur auteur,

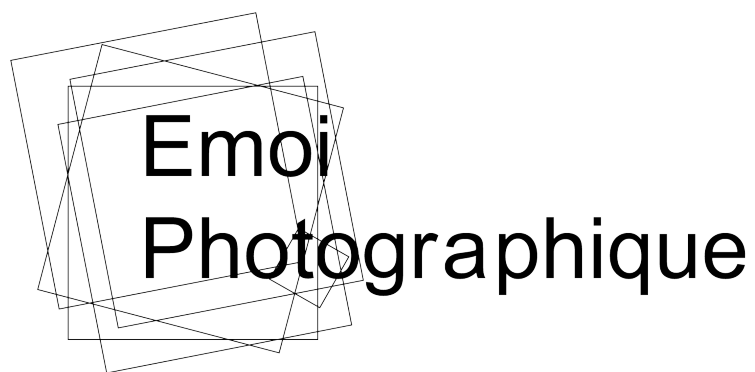
le tout en **français et en anglais**.

Impérativement pour le **19 novembre 2019**.

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser gracieusement, pour la promotion de la manifestation, 4 photographies de chacun des travaux sélectionnés jusqu'à l'édition suivante.

Pour tout renseignement supplémentaire nous contacter par mail :

emoiphotographique@gmail.com



Nos partenaires

Sans qui le festival n'existerait pas



Aux Grains d'Argent
Angoulême



Jingoo
Services aux photographes



Campus CIFOP

Bd Salvador Allende, ZI n°3, 16340 L'Isle d'Espagnac
Tél : 05 45 90 13 13 / Fax : 05 45 90 13 80
Mail : formations@cifop.fr / Site : www.cifop.fr



Merci à nos bénévoles qui accueillent les photographes, distribuent les catalogues et les affiches, gardent les lieux d'expositions

Emoi Photographique

Appel à candidature 2020

PRENOM

NOM

NATIONALITÉ

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE MAIL

SITE INTERNET DU PHOTOGRAPHE

TITRE DE LA SÉRIE

Je confie mes photographies à l'association Emoi Photographique pour participer au festival éponyme à Angoulême au printemps 2020. Je déclare accepter les conditions du règlement.

(la candidature de personne mineure doit être contresignée par les parents)

Signature du photographe précédée de la mention «lu et approuvé »

RÈGLEMENT :

Le jury se réunira en octobre 2019 afin de sélectionner les artistes qui seront exposés ou projetés.

Le lauréat du prix « Emoi Photographique » sera annoncé suite au festival.

L'association Emoi Photographique prend en charge les tirages et la présentation des photographies des auteurs, sauf demande contraire de leur part. Le choix du nombre, de la taille et des œuvres est le fait de l'association.

Les tirages appartiennent à l'association jusqu'à leur récupération par les auteurs à la suite du festival, récupération **à leur frais**.

L'artiste atteste et garantit que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres ou les auteurs et ayants droits d'œuvres reproduites sur ses images, lui ont donné leur autorisation pour la représentation et la reproduction de leur image ou de leur œuvre. 2 images sélectionnées et exposées, par auteur, seront utilisées dans le but de promouvoir le festival. L'association Emoi Photographique décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de destruction de dossiers pendant la sélection par le jury

RIB Emoi Photographique

Crédit Agricole Charente-Périgord

Code Banque Code Guichet Numéro de compte Clé RIB

12406 00148 80005636730 30

IBAN : FR76 1240 6001 4880 0056 3673 030

Adresse SWIFT (BIC) AGRIFRPP824